

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2022 À LA SALLE DE CONFÉRENCE DU SECTEUR DC (REZ) À CHANGINS

La présidente ouvre la séance à 18h34 et salue l'assemblée et notre invité :
Luc Python, secrétaire de l'APC.

14 membres et 1 invité sont présents, 12 personnes sont excusées.

L'invitation et l'ordre du jour ont été envoyés le 1^{er} mars, dans les délais statutaires.

Concernant l'ordre du jour, aucune proposition de modification n'est demandée, il est donc accepté.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2020-21

Le Procès-verbal de l'AG 2020-21 a été envoyé en même temps que l'invitation à cette assemblée, il est soumis à l'approbation de l'assemblée.

La présidente remercie Yves GROSJEAN pour la rédaction du PV et l'envoi des invitations.

2. ELECTION DU COMITÉ

La présidente remercie le comité pour son travail et son soutien tout au long de l'année écoulée et elle poursuit :

Comme annoncé, notre caissier Jean-Marie TORCHE a démissionné avec effet ce jour. Son remplaçant a été élu l'année passée en la personne de Cyril DUBUIS qui reprend le flambeau aujourd'hui avec les félicitations de l'assemblée.

Concernant Jean-Marie, son engagement pour l'APC n'a pas failli depuis de nombreuses années. Il est entré au syndicat le 31 mars 1992, à quelques jours près il y aura 30 ans !

Élu 2^{ème} assesseur en 1994, 1^{er} assesseur en 1995 et rapporteur en 1996, il quitte la commission de vérification des comptes en 1997, pour être élu à l'unanimité au poste de caissier.

Ses qualités de comptable et de gestion en particulier les chèques Reka sont connues de tous, mais c'est aussi pour son investissement au sein du comité que la présidente le remercie également. En particulier, pour l'action coup de poing menée en 2016 car Jean-Marie l'a épaulé pour aller exposer les terribles projets de restructuration Agroscope au comité directeur et demander leur soutien pour mettre en place une pétition. Pétition qui est arrivée jusqu'au président de la Confédération avec l'aide du secrétariat de l'APC et de la commission du personnel. Ce fût le début du changement de direction du Conseil fédéral et la fin du projet de Monsieur SCHNEIDER AMMAN.

Pendant toutes ces années, Jean-Marie a été un des piliers du comité. La présidente demande à l'assemblée de le remercier par des applaudissements.

Au côté de Cyril Dubuis, les membres actuels du comité se représentent pour un mandat de 2 ans :

Danielle Nardone, Yves Grosjean, Walter Marinelli et Stève Breitenmoser.

La présidente propose de réélire la présidente et les 3 membres précités, en une fois, à main levée.

L'assemblée élit les membres précités à l'unanimité pour une durée de 2 ans. Le comité remercie les membres présents pour leur confiance.

La présidente alerte l'assemblée sur l'avenir du comité. Elle pense que ce sera son dernier mandat, Yves GROSJEAN et Walter MARINELLI ont dit que pour eux aussi, ce serait peut-être le dernier. Le comité pense qu'il faut déjà y réfléchir à présent pour pouvoir assurer la pérennité du comité de section et envisager un avenir ou non pour notre section.

Sans un investissement de nos membres, il ne nous sera peut-être plus possible de continuer. Pour exemple, l'AG de l'année passée par correspondance a impliqué beaucoup de travail administratif et aujourd'hui, nous avons reçu 15 inscriptions pour cette AG sur 94 membres.

Nous manquons également de personnes de liaison, suite au départ de Cyril qui entre au comité, il ne reste que Christine Mérier. Ces personnes sont importantes pour faire le lien entre le personnel et le comité en cas de demande de renseignements ou de questions sur l'APC.

Nous recherchons des collaborateurs dans des groupes ou bâtiments ou même sur des sites différents qui pourraient jouer ce rôle.

Pour plus d'informations, merci de contacter un membre du comité.

La grande question est de savoir si cette section dans sa forme actuelle est indispensable ou s'il faut envisager une autre solution ?

La question reste ouverte mais le comité demande d'y réfléchir d'ici à la prochaine AG.

3. RAPPORT DU COMITÉ

➤ Agroscope Situation 2021

Pendant le 2ème semestre de l'année passée, le groupe Système pastoraux a préparé son déménagement pour Posieux.

Le déménagement est terminé à présent, sauf erreur, 5 à 6 employé-e-s sont concernés par ce changement de lieu de travail.

Le transfert de la sélection des blés à Reckenholz a pris du retard, certains collègues ont trouvé une alternative soit à l'extérieur ou à l'interne. Au moins 2 de nos membres doivent encore trouver une solution d'ici à 2024-2025.

Le concept du partage des postes de travail pour l'administration fédérale a également commencé à Agroscope. De ce fait, les bureaux doivent être redimensionnés, ou transformés. Le but étant une densification du bâtiment AO. Une entreprise externe a été mandaté pour ce projet et tout le personnel sera impliqué.

Ce projet induit du retard à Changins dans les transferts de personnel entre bâtiments par ex. du DC au AO.

L'APC revendique des nouvelles formes de travail respectueuses des employé-e-s. Suite à son enquête, l'avis de plus de 3000 collaborateurs a servi à déposer une résolution contenant 10 revendications remise au Conseil fédéral.

Cette liste est disponible sur demande pour les personnes intéressées et Luc PYTHON en distribue aux membres présents (annexe 1).

➤ Conférences et assemblées organisées par le secrétariat :

Il n'y a pas eu de conférence des présidents.

Une assemblée extraordinaire des délégués a eu lieu en ligne le 21 juin pendant laquelle 1 sujet très important devait être traité :

Le projet de collaboration avec d'autres associations du personnel qui a été très bien reçu par les délégués, en particulier, la collaboration avec le Syndicat du service public (SSP).

La décision finale en est revenue à l'Assemblée ordinaire des délégués au mois de novembre. Pratiquement à l'unanimité, l'Assemblée a soutenu le projet, ce qui a beaucoup ému Barbara Gysi.

À cette assemblée, le remplaçant de Janine WICKY au poste de secrétaire général a été élu en la personne de Monsieur Jérôme HAYOZ. La présidente espère qu'il sera notre invité l'année prochaine.

L'augmentation des cotisations a aussi été validée par l'Assemblée après les explications convaincantes du caissier de l'association.

➤ Soutien aux membres

Cette année, plusieurs demandes liées soient aux évaluations MOVE ou aux suppressions de postes et au déménagement des groupes sont arrivées au comité.

Ces annonces ont engendré un profond sentiment de mal être chez certains de nos collègues.

L'APC a pu apporter son soutien lors de séance avec les RH ou responsables directs et la présidente est vraiment satisfaite d'avoir été intégrée dans ces réunions.

➤ Activités en commun

En novembre, la traditionnelle fondue a pu avoir lieu à l'écu vaudois à Eysins. Ce fut une grande fête car malgré le Pass COVID indispensable pour cette soirée, 25 collègues ou retraités ont participé et le comité a remarqué la présence plus importante de nos actifs, ou nouveaux membres avec grand plaisir.

➤ JUBILAIRES

Cette année, nous félicitons les jubilaires suivants :

10 ans d'affiliation : Madame Sibylle WILLI

Cadeau : un porte-clés avec un jeton pour les caddies

20 ans d'affiliation pour 7 de nos membres dont 3 sont des membres du comité.

Cadeau : un bon de 20.- à la Coop

Il s'agit de Madame Christine MONNARD et Messieurs Santiago SCHAEERER, Christoph CARLEN, Saïd ELFOUKI, Walter MARINELLI, Yves GROSJEAN, et Cyril DUBUIS.

Pour ses 30 ans d'affiliation : Monsieur André ANÇAY a reçu un couteau suisse.

Et pour ses 50 ans d'affiliation : Monsieur Henri-Robert OGAY a reçu 50.- de chèque Reka et est désormais libéré des cotisations. Il devient membre d'honneur de l'APC et a reçu un certificat.

L'Assemblée applaudit chaleureusement tous nos membres pour leur fidélité, en particulier Monsieur OGAY qui nous fit l'honneur de sa présence.

Plusieurs démissions de membres ayant quitté Agroscope ou de retraités ont malheureusement eu lieu et fin 2021, la section comptait 94 membres dont 58 actifs et 36 retraités.

4. FINANCES

Les comptes 2021 sont présentés par le caissier. Il donne ensuite la parole au représentant de la commission de vérification des comptes Sébastien BAILLY qui nous lit le rapport.

La commission s'est réunie le 1^{er} mars 2022 à Changins et en résumé approuve les comptes 2021 et demande à l'assemblée de bien vouloir les accepter et d'en donner décharge à la commission.

Le caissier présente le budget 2022.

La présidente remercie le caissier et les vérificateurs des comptes et soumet le rapport, les comptes 2021 et le budget 2022 à l'Assemblée, qui adopte les trois points à la majorité.

5. NOMINATION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Cyril Dubuis et Patricia Savoy sont sortants, la Commission est composée de Marc Pittet et Sébastien Bailly, Matthieu Varidel se propose et est nommé suppléant.

6. ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2022

Elle aura lieu le 15 novembre et aucune proposition de section n'est parvenue dans les temps au comité.

La présidente sera la déléguée de section et les membres qui souhaiteraient l'accompagner peuvent déjà s'annoncer auprès du comité.

Christine Mérier l'a accompagné la dernière fois et comme toujours, elles ont eu beaucoup de plaisir à écouter les intervenant dans leurs différents exposés.

La présidente précise que les membres peuvent demander un jour de congé selon l'art 40d de l'OPers.

7. COMMUNICATION DU SECRÉTAIRE DE L'APC

La parole est donnée à Luc PYTHON :

Merci et ravis d'être là ce soir. En préambule, j'aimerais que vous soyez plus positif car 15 personnes présentent à cette assemblée générale sur 100 c'est très bien et en plus la répartition entre retraités et actifs est bonne. D'autres sections ont bien plus de retraités que d'actifs. La section est indispensable pour les échanges entre la direction d'Agroscope et l'APC, par le biais de la plateforme Agroscope.

L'Association du personnel de la Confédération APC et le Syndicat des services publics SSP sont tous deux actifs dans le service public. Ils travaillent en étroite collaboration et en toute confiance depuis de nombreuses années. Les assemblées des délégués des deux associations ont chacune approuvé à l'unanimité une proposition visant à élaborer les bases de décision pour une fusion d'ici fin 2023 et à renforcer ainsi le travail syndical dans le domaine du service public. L'AD de l'APC à Ittingen avait pris cette décision le 8 novembre, l'AD du SSP, le 4 décembre sous forme de visioconférence. Les deux fédérations comptent ensemble 40'000 membres.

L'APC est la plus grande association d'employées dans le domaine du personnel fédéral, des entreprises proches de la Confédération et du domaine des EPF, avec plus de 8'000 membres. Le SSP, qui compte plus de 32'000 membres, est aussi actif dans le domaine du personnel fédéral, mais plus particulièrement, des cantons, des communes, des entreprises d'économie mixte et des entreprises privées du service public.

L'APC et le SSP collaborent étroitement et en toute confiance depuis de nombreuses années. Les deux organisations étaient, avec quelques autres associations, les principales responsables de la Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) et elles continuent aujourd'hui de travailler ensemble malgré la dissolution de cette dernière.

L'APC et le SSP sont tous deux membres de l'Union syndicale suisse et défendent, par le biais de l'USS, des positions communes sur des questions générales de politique syndicale. Ils entretiennent des structures similaires et fournissent parallèlement des prestations similaires à leurs membres. Ils sont ancrés dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Plate-forme Agroscope :

L'APC rencontre la direction d'Agroscope 2-3 fois par année. Les discussions se passent bien. Sa cheffe, Eva Reinhard, a bien compris l'importance de ces discussions. Les questions

viennent des collaborateurs et je les transmets à la direction d'Agroscope. Je relaie dans la Newsletter les questions et réponses.

Je vais aussi vous parler d'un sujet qui est très important :

Le changement du système salarial

Le système salarial de l'administration est souvent salué pour sa transparence et la grande acceptation dont il jouit. Pourtant, il est aujourd'hui remis en question par une proposition de réforme lourde de conséquences.

L'indemnité de résidence remise en question pourquoi modifier le système actuel ?

Cette interrogation était d'autant plus pertinente que l'on avait enfin trouvé une proposition jugée acceptable par toutes les parties. En effet, alors que la suppression de cette indemnité avait été rejetée en 2017, les nouvelles formes et habitudes de travail semblent aujourd'hui ouvrir la voie à une autre solution: le seul élément du système actuel à n'être plus adapté à notre époque devrait disparaître en étant intégré au salaire.

Pour ce faire, un projet mis en consultation auprès des partenaires sociaux en janvier dernier prévoyait que les maxima des différentes classes soient relevés à hauteur du montant de l'indemnité de résidence la plus élevée (échelon 13), avec une prise en charge des coûts supplémentaires par la Confédération. L'APC avait jugé cette proposition acceptable, mais à la mi-février, rétropédalage du ministre des finances Ueli MAURER, il demande à ses services de revoir la copie.

Deux nouvelles variantes sont alors mises sur la table:

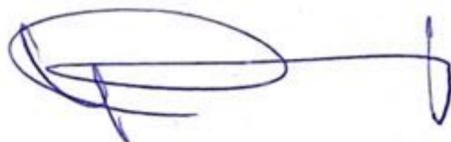
La première prévoit que les coûts supplémentaires liés à l'intégration de l'indemnité de résidence 13 dans les maxima des classes de salaire soient pris en charge, non plus, par la Confédération, mais par les départements, dans leurs dépenses ordinaires.

Dans la deuxième variante, les maxima des classes de salaire ne sont augmentés que du montant de l'indemnité de résidence 10.

L'APC et les associations de personnel s'opposent à toute proposition qui aurait des conséquences négatives sur le personnel, qu'elles soient directes ou indirectes

8. DIVERS

Aucune demande ne se présente et la présidente clos la séance à 19h31 en remerciant l'Assemblée pour sa participation active. Elle invite chacun à poursuivre les discussions en prenant part au repas organisé au restaurant de l'Hostellerie du 16ème siècle à Nyon.



Yves Grosjean, secrétaire



Danielle Nardone, présidente